

L'autopartage réduit l'usage de la voiture mais reste marginal

L'autopartage, service de location de voitures mises en libre accès, très prisé en cette période de grève des transports, réduit le recours au véhicule personnel mais son impact reste marginal à l'échelle de la France, selon une étude publiée jeudi.

Temps de lecture : minute

12 décembre 2019

Les autopartageurs prennent moins la voiture au profit de modes de transports alternatifs, car, dans de nombreux cas, le nouveau service leur permet de revendre un véhicule, souligne cette enquête du bureau de recherche 6-t. En moyenne, l'inscription à un service d'autopartage fait baisser de 31% le nombre de jours d'utilisation de la voiture personnelle. En revanche, elle augmente l'usage du vélo (+10%), des transports en commun (+6%) et de la marche (+3%).

Depuis une semaine, l'autopartage profite d'être une solution de recours aux transports en commun en grève. La startup Getaround (ex-Drivy) observe une hausse d'activité de 50% alors qu'Ubeeqo, filiale d'Europcar Mobility Group, enregistre un doublement des réservations.



À lire aussi

Drivy racheté 300 millions de dollars par son concurrent américain Getaround

En développement depuis plusieurs années, ces services réduisent de 10.000 à 40.000 km par an les trajets en voiture d'un utilisateur. Les autopartageurs possèdent également moins d'automobiles : 77% d'entre eux affirment que "leur ménage s'est séparé d'au moins une voiture parce que l'utilisation de l'autopartage était suffisante". Une voiture en autopartage remplace 5 à 8 voitures personnelles et libère 1,5 à 3 places de stationnement en voirie, précise 6-t.

Mais le recours à ce type de services est trop minoritaire pour avoir un impact significatif au niveau national. "Ces résultats (...) restent marginaux à l'échelle de la France, l'autopartage étant encore un service de niche", notent les auteurs. Ils estiment à seulement 12.500 à 20.000 la réduction du nombre de voitures engendrée par l'autopartage, sur un parc total de 32 millions. Le nombre de kilomètres parcourus en voiture est réduit de "moins de 100 millions" sur un total de 674 milliards.

La clientèle de l'autopartage reste très spécifique, observe l'étude. Les trois quarts sont des habitants des villes-centre des agglomérations et seuls 4% se trouvent en zone rurale. 86% sont des diplômés du supérieur et 61% des cadres et professions intellectuelles supérieures. Leur principale motivation est d'éviter la contrainte de l'entretien d'un véhicule (82% des utilisateurs interrogés), le moindre coût par rapport à la possession d'un véhicule (81%) et le souci écologique (74%). En Ile-de-France, 52% d'entre eux utilisent les transports en commun quotidiennement, alors qu'en province, où le réseau est moins dense, "le vélo est le meilleur allié" des autopartageurs : 42% l'utilisent chaque jour.

L'étude, menée de juillet à septembre, repose sur l'analyse de 3.777 réponses d'usagers de services d'autopartage. Elle porte principalement sur l'autopartage en boucle -largement dominant en France- qui prévoit de rendre le véhicule à son point de départ.

Article écrit par Iris Maignan